



# SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles FO de l'enseignement public

SECTION DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE

13, Rue de l'Académie - 13001 - Marseille. TEL.: 04 91 00 34 22. FAX.: 04 91 33 55 62 www.snudifo13.org

1<sup>er</sup> degré PE2 IUFM N°5 décembre 2007

Page 1 : Suppression du samedi matin Page 2 : Salaires

Le ministère a engagé en novembre et décembre des discussions, concernant l'adaptation du temps scolaire des écoles élémentaires et maternelles, après son annonce de supprimer les cours du samedi matin pour les élèves et de ramener l'horaire élève à 24 heures par semaine. Ces discussions ont été présentées par le ministère dans le cadre d'un protocole dans lequel trois syndicats ont accepté de discuter.

Le protocole souligne:

- L'importance de l'école maternelle
- La priorité du traitement de la difficulté scolaire, en particulier pour les 15% des élèves en grande difficulté
- La possibilité dans certaines écoles du principe de plus de maîtres que de classes
- La liberté pédagogique des équipes
- L'autonomie et responsabilité des équipes
- L'évaluation des élèves

Le protocole prévoit :

- 108 heures rendues disponibles sur l'année dues par les enseignants
- Ce qui permettra de renforcer le travail en équipe
- De renforcer la formation des enseignants, en particulier la formation continue
- De renforcer les liens avec les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté.

Janvier finalisation des mesures et élaboration des textes réglementaires, directives pédagogiques.

**Le SNUDI-FO s'oppose à ces discussions reposant sur un tel protocole qui intègre les orientations actuelles de la destruction de l'école :**

**Ecole maternelle** : Pourquoi ne pas établir comme préalable à la discussion que le rôle de l'école maternelle doit être renforcé, ce qui nécessite en particulier de prendre les mesures pour arrêter l'hémorragie de la scolarisation des plus petits. En 10 ans, 1123 écoles maternelles publiques ont été fermées et, en 4 ans, dans un contexte de forte augmentation démographique, on est passé de 35,3% d'enfants de 2 ans scolarisés en 2000/2002 à moins de 22% en 2007/2008.

**Traitements de la difficulté scolaire - Plus de maîtres que de classes :**

Cette formulation « plaisante » n'ouvre t-elle pas la porte à la suppression des RASED et de toute forme d'enseignement spécialisé ?

D'autre part quels moyens pourraient être « renforcés » alors que 11 200 suppressions de postes sont prévues dans l'Education Nationale ? A moins de prendre des postes sur d'autres secteurs ?

**L'autonomie de l'école, la responsabilité des « équipes » c'est la privatisation de l'école républicaine et la destruction de notre statut ! Pas plus que pour les universités les écoles ne doivent subir une quelconque autonomie.**

Nous sommes des fonctionnaires d'Etat, l'essence même de notre mission s'effectue dans le cadre d'une réglementation nationale (Nous appliquons les directives de l'administration de l'Education Nationale).

La liberté pédagogique des équipes ne doit pas remplacer celle dont FO demande le maintien, la liberté pédagogique individuelle de l'enseignant. L'évaluation des élèves est en ce moment en pleine mutation : de l'évaluation individuelle des connaissances de l'élève, on est en train de passer à l'évaluation d'un dispositif au nom de la LOLF.

Les 36 heures déjà annualisées ont ouvert la porte à la flexibilité de nos horaires, à la déréglementation de notre temps de travail, là ce sont 108 heures qui vont être annualisées, 108 h qui vont échappées à tout contrôle du salarié que nous sommes.

*D'ailleurs l'expérimentation que l'IA de la Martinique a voulu lancer dès le mois de novembre, confiée aux conseils d'écoles le soin de déterminer l'utilisation des 108 heures.*

*Si ces 108 heures ne sont pas prises pour le soutien scolaire, elles seront imputées à la formation continue au détriment des 36 semaines/carrière actuellement définies, basées sur le volontariat. C'est dans la logique de diriger la formation continue hors temps de*

*présence élèves pour mieux économiser les moyens de remplacement.*

*Le renforcement des liens avec le dispositif d'aide ne veut-t-il pas dire le renforcement des PPRE avec les membres du réseau, personnel-ressource, pour monter les projets en opposition avec le travail direct enseignant du réseau / élève ?*

## **Le SNUDI Force Ouvrière demande que le protocole de discussion Ministère – SNUipp – SGEN - SE soit abandonné !**

---

### **Extraits du Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique**

**CGT - CGT-FO - UNSA - CFDT - FSU - CFTC - Solidaires - CFE-CGC**

La réussite de la grève et des manifestations du 20 novembre 2007 a contraint le gouvernement à réviser sa copie et à accepter le principe d'une négociation portant sur les salaires et rémunérations dans la Fonction publique. Cela tranche avec la déclaration unilatérale du Ministre le 26 octobre dernier.

Lors de la réunion du 3 décembre 2007, Eric WOERTH a procédé à différentes annonces :

- ouverture de négociations sur ce thème dès le 17 décembre,
- acceptation du principe de discussions sur la grille indiciaire, reconnaissant son écrasement,
- acceptation du principe d'une négociation annuelle sur les salaires dans la fonction publique avec une première réunion au printemps 2008 pour les rémunérations 2009.

Par ailleurs, le Ministre convient de la nécessité, dans le cadre de mesures générales, d'augmenter la valeur du point d'indice.

Les organisations syndicales signataires prennent acte de ces annonces mais entendent maintenir la pression pour obtenir dès le 17 décembre, des réponses sur les points suivants :

- maintien du pouvoir d'achat par des mesures générales, passant par la revalorisation du point d'indice, et ce, dès le 1er janvier 2008 ;
- prise en compte du passif des années antérieures ;
- reconstruction et revalorisation de la grille indiciaire.

---

Je souhaite recevoir les informations syndicales du SNUDI Force Ouvrière

NOM :----- Prénom :-----

Adresse :-----

Téléphone :----- Email :-----

**Contacts IUFM Aix : Ph. ROMS 06 77 05 66 05 snudifo13aix@wanadoo.fr**  
**IUFM Marseille : M. DUPUY 06 20 76 11 87 contact@snudifo13org**